

RAGE HUMAINE

virus de la rage

La rage est une zoonose des vertébrés à sang chaud, accidentellement transmise à l'homme, et touchant le système nerveux central. Elle est mortelle une fois déclarée. L'agent responsable est un rhabdovirus, du genre *Lyssavirus*. Hors d'un organisme infecté, ce virus est fragile.



Réservoir :

Animaux sauvages et domestiques de la race des canidés, y compris le chien, le renard, le coyote, le loup et le chacal, le chat, la mouffette, le raton-laveur, la mangouste et autres mammifères capables de mordre.



Transmission :

Introduction du virus par la salive d'un animal infecté au cours d'une morsure, ou sur une excoriation cutanée récente. Le virus ne traverse pas la peau saine. L'inoculation par voie muqueuse est possible par léchage. La manipulation d'animaux morts est dangereuse. Le virus gardant sa virulence dans le cadavre pendant un temps plus ou moins long.

Conduite à tenir concernant le malade, les sujets-contacts et le milieu immédiat

1) Signalement à la DASS-NC sans délai des cas suspects et confirmés et notification des cas confirmés.

2) Isolement : hospitalisation en service spécialisé de soins intensifs, protection contre les contacts avec les sécrétions du nez et de la gorge pendant la maladie. Désinfection en cours de maladie : de la salive, des objets souillés. Port de gants, de masque, de lunettes de protection, de blouse pour le personnel soignant. Le virus est fragile et est rapidement détruit par le savon, l'éther, les dérivés d'ammonium quaternaire. Il est sensible à la chaleur, la lumière et la dessiccation.

3) Quarantaine : aucune.

4) Traitement des sujets-contacts : appréciation du risque de contamination, lavage et désinfection de toute plaie, traitement spécifique contre la rage selon le risque.

5) Investigation des sujets-contacts : en collaboration avec les services vétérinaires, rechercher l'animal rabique ainsi que les personnes et animaux mordus.

6) Prévention des épizooties : cf. services vétérinaires. Lutte contre la rage animale par la vaccination des animaux domestiques, des renards par voie orale et la réglementation sur l'importation d'animaux domestiques. Pour le voyageur en zone d'endémie, abstention de contact avec un animal inconnu, domestique ou sauvage, vivant ou mort.



Incubation :

Longue, en général de 20 à 90 jours, avec des extrêmes de 4 jours à plusieurs années. L'incubation est d'autant plus courte que la porte d'entrée est située dans une région proche du système nerveux central (face) ou riche en filets nerveux (face, mains).



Contagiosité :

Les animaux sont contaminants pendant 5 à 7 jours avant les signes cliniques et par delà leur mort.



Tableau clinique :

Rage furieuse ou spastique

Tableau d'excitation psychomotrice majeure, avec hallucinations et convulsions.

Hyperesthésie cutanée sensorielle à la moindre excitation.

Soif vive avec contractions paroxystiques du pharynx provoquant le spasme hydrophobique.

Salivation exagérée, fièvre majeure et atteinte neurovégétative (irrégularité cardiorespiratoire et sueurs abondantes).

Rage paralytique

Syndrome paralytique ascendant (membres inférieurs, puis troubles sphinctériens, atteinte bulbaire avec paralysie des nerfs crâniens et arrêt cardiorespiratoire).



Classification des cas :

Cas confirmé

Tableau clinique évocateur avec confirmation par un laboratoire spécialisé par

- détection du virus par immunofluorescence directe d'antigène viral dans un échantillon clinique approprié (de préférence le cerveau ou les nerfs entourant les follicules pileux sur la nuque),

ou

- isolement (dans une culture cellulaire ou chez un animal de laboratoire) du virus de la rage dans la salive, le liquide céphalorachidien ou des tissus du système nerveux central,

ou

- multiplication par au moins 5 du titre d'anticorps neutralisant (neutralisation complète) dans le sérum ou le liquide céphalorachidien chez une personne non vaccinée.

Cas suspect

Présomption clinique ou épidémiologique dans l'attente de la confirmation biologique.

